

SAINT-RAPHAËL

HALLOWEEN

ÉDITION 2024

RAPHAËLOISE

• LES MARCHÉS •

Tradition

BONBONS EN FOLIE

À partir du 7 octobre, estimez le nombre de bonbons dans le pot à la caisse du Tradition !
Tirage du pot le 1er nov



LIVRES BONBONS

Passez nous voir le 29 et 30, pendant les soirs de prêts de 18h30 à 20h. Les enfants peuvent emprunter des livres mystères avec une petite gâterie qui se trouve sur le dessus. Deux livres par enfants max.



SOIRÉE HALLOWEEN AVEC LES POMPIERS !

31 octobre, 17h à 21h sur le terrain des Loisirs.

- Distribution de bonbons, croustilles et breuvages chauds
- Présence des chevaux déguisés
- Visite des véhicules d'urgences et de sauvetage
- Musique d'ambiance et maison hantée à la maison des jeunes
- Méfait de bonbons ! Retrouvez la famille de bonbons
- La bibliothèque invite la Boîte à Sciences pour découvrir des bébittes ! Qui seront les courageux ?

Infos

loisirs@saint-raphael.ca
418 243-2853 poste 105

ATELIER DE LA SORCIÈRE

Le 28 octobre, lancez-vous dans la création de votre bombe de bain pétillante et de votre délicieuse bombe de chocolat chaud ! Faites la fête avec tout ça dans votre boîte surprise pleine de magie!



DÉCOREZ VOTRE MAISON !

Envoyez une photo de votre maison à l'adresse suivante: loisirs@saint-raphael.ca. Tirage deux cartes cadeaux de 50\$ au Marché Tradition. Tirage le 1er novembre

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13 h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Qc, G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

NUMÉROS IMPORTANTS

C.F.E.R..... 418 243-3757

CPE Belle Enfance..... 418 243-3545

Chalet Intergénérationnel..... 418 705-1001

École La Source..... 418 243-2999

Maison Des Jeunes 418 243-3457

Permis de feu 418 243-2853

Pharmacie..... 418 243-2040

SAAQ - bureau d'immatriculation.. 418 243-3526

Bibliothèque..... 418 243-3437

Calendrier des dates de tombée du journal

Éditions	Dates de tombée	Distribution
Octobre	15 septembre	Fin septembre
Novembre	15 octobre	Fin octobre
Décembre	15 novembre	Fin décembre

Merci de faire parvenir vos textes et vos images à
loisirs@saint-raphael.ca

Ce bulletin municipal d'informations est entièrement réalisé, publié et distribué par la municipalité

Informations : 418 243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca

Rédaction : Municipalité de Saint-Raphaël
Collaboration : Services municipaux et organismes
Infographie et impression : Creaphiste

MOT DU MAIRE



Bonjour à tous

Nous avons eu une fin d'été assez bien remplie même s'il y a eu plusieurs congés de vacances.

Il y a eu plusieurs travaux d'entretiens de routes et de fossés, aussi le toit de la pétanque, et bien entendu le festival des Barres-À-Jack.

Malgré la mauvaise température, le festival a eu lieu pareil, et sur ce point je tiens à féliciter l'organisation et particulièrement tous les bénévoles qui ont donné leur temps et leur énergie à la réussite de cet événement. Ne pas oublier notre artificier Denis Laferrière qui nous en a mis plein la vue. **MERCI BEAUCOUP**

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui travaillent de près ou de loin pour aider Edith dans l'organisation de ses activités intérieures et extérieures.

Autre point très important. LES FETES DU 175e.

Une première rencontre a eu lieu le 10 septembre. Rencontre qui s'est avérée très positive et qui a permis de voir beaucoup d'intérêt et de motivation afin de réaliser ce projet.

Une prochaine rencontre aura lieu sous peu afin de créer un comité de gens dynamiques, avec une belle vision qui créera un engouement semblable au 150e.

Ce sera l'occasion, en 2026, de témoigner notre fierté et de montrer à la région de Bellechasse que St-Raphael est vivant plus que jamais et que nous sommes fier d'être Raphaëlois et Bellechassois.

Je vous souhaite un bon début d'automne, la saison la plus colorée et la plus bénéfique à cause de nos récoltes bien mériter suite à de dur labeur de votre part.

Soyez prudent en forêt (chasseur à l'affut).

RESSOURCERIE BELLECHASSE 418 642-5627

La Ressourcerie Bellechasse offre un service gratuit de cueillette à domicile pour différents encombrants, pièces de mobilier et autres biens. Il est offert aux citoyens de 26 municipalités dont la liste est disponible sur internet. (www.ressourceriebellechasse.com).

Liste des biens et matières acceptés pour le service de cueillette à domicile.



	Cueillette à domicile Hebdomadaire		2 fois/an Cueillette spécial de gros rebus MAI ET OCTOBRE
	En bonne condition	En mauvaise condition	
Meubles : Meubles de télé en bois, tables, fauteuils, étagères, futons, divans-lits, tables de chevet, commodes, lampes, miroirs, matelas, sommiers, coffres, tables d'appoint.	Oui	Non	Oui
Électroménagers : Réfrigérateurs congélateurs, airs climatisés, thermopompes, laveuses, sècheuses, fours, congélateurs, lave-vaisselles, cuisinière.	Oui	Oui	Oui
Tissus, textiles et vêtements : Vêtements en cuir (bottes, ceintures, sacs à main), de sports, de bébés, chaussures, bottes, cintres et supports.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de cuisine : Vaisselles, ustensiles, casseroles, contenants en plastiques.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles divers : Bibelots, bijoux, équipements de sport, patins, raquettes, skis, luges, traineaux, articles de sports, décorations, tableaux, lampes, livres, CD, VHS, casse-têtes, jouets.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de jardin : Boyaux d'arrosage, meubles de patios, pots à fleur, barbecues.	Oui avec meubles	Non	Oui
Antiquités : Machines à coudre, lampes, poteries, meubles, etc.	Oui avec meubles	Non	Oui
Appareils électroniques (serpuairens) : Ordinateurs, tablettes, cellulaires, ordinateurs, souris, claviers, télécommandes, manettes, imprimantes, télécopieurs, radios, ect.	Non	Non	Non

Préparer une collecte :

Avant une collecte, vous devez vous assurer de mettre vos articles dehors ou dans le garage afin qu'il soit facile d'accès. De plus, il est de votre responsabilité que l'accès à vos articles soit sécuritaire en tout temps. Si nos employés considèrent un accès non sécuritaire, la collecte pourra être annulée. **5 items pas adresse.**

Propre et en bonne condition :

Afin de bénéficier des services de la Ressourcerie Bellechasse, vous devez respecter la liste des matières acceptées, mais aussi vous assurer que ce que vous donnez est propre et en bonne condition. Si un article comporte l'un des éléments suivants, il pourrait être refusé lors d'une collecte :

- Cernes ou tâches (tissus, coussins)
- Déchirés (vêtements)
- Mauvaise odeur
- Dommage par l'eau
- Égratignure importante ou très apparente
- Décoloration très importante
- Parties manquantes (tiroirs, portes, tablettes)
- Bris majeur, défectueux
- Non-fonctionnel

Les cueillettes spéciales de gros rebus sont en MAI et en OCTOBRE.

Deux fois par année, la Ressourcerie Bellechasse offre un service de cueillette de gros rebus. Durant celle-ci, les encombrants en mauvaises conditions sont acceptés. Tous les autres mois, vous devez aller les porter à l'écocentre de votre municipalité. Les items doivent être à l'extérieur et accessibles pour nos livreurs. **5 items par adresse.**

Vous devez communiquer avec nous entre le 1^{er} et le 30 avril et/ou le 1^{er} et 30 septembre pour faire votre demande de cueillette.

[491, route 277 Saint-Léon-de-Standon / 418 642-5627](#)

[1265, route Bégin Saint-Anselme /418 885-9842](#)

INVITATION SOUPER RECONNAISSANCE BÉNÉVOLES

En soutien au Service des Loisirs de la Municipalité

Dès 18h, préparez-vous à une soirée inoubliable au centre communautaire de Saint-Raphaël le 8 novembre 2024 !

Un délicieux souper trois services vous attend, suivi d'une ambiance musicale endiablée avec le fabuleux Patrick Gemme, le chansonnier qui va faire vibrer vos souvenirs avec ses hits incontournables !

Ne manquez pas ça ! 🎵🌟



Municipalité de
Saint-Raphaël

Si vous avez effectué des heures de bénévolat, veuillez vous inscrire via les plateformes suivantes. Le Service des loisirs vous confirmera votre admissibilité.

418-243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca

OU



Nouvelle du cimetière

Prévoyez de récupérer vos arrangements floraux sur vos monuments avant l'arrivée de l'automne !



Merci de votre collaboration !



Municipalité de
Saint-Raphaël

Dernier versement des taxes !

1er Novembre - 5ième versement

Veillez acquitter votre compte le plus rapidement possible afin d'éviter des frais d'intérêts

Pour toutes questions, contactez Valérie Bergeron, adjointe à la direction, au (418) 243-2853 poste 102 ou à comptabilite@saint-raphael.ca.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Directement sur le site de votre institution financière ;
- Au comptoir de service des institutions financières ;
- Par chèque :
 - Par la poste ou déposé dans la chute à lettres du bureau municipal ;
- En personne :
 - Au bureau municipal durant les heures d'ouvertures de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (argent comptant et/ou chèque)

Octobre 2024

Activités et services à venir

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
30	1	2	3	4	5
Les Ren-CONTES «petits pas ver» 09h00 à 11h00 1/5 Plus que 3 places disponibles	La Boîte aux trésors (Saint-Ansel) 09h00 à 11h30 1/10	La Boîte aux trésors 09h00 à 11h30 1/10	Les matins créatifs 09h00 à 12h00 1/10		Atelier de Zoothérapie 09h00 à 10h15 3/5
	Dans nos coeurs 18h30 à 20h30 3/7	Caverne d'Ali-bébé 13h00 à 15h30 1/1			Le Jardin de Pirouette et Cabriol 09h00 à 10h00 4/5
		Yoga Kundalini 19h00 à 20h15 4/8 Plus que 4 places disponible			Le Jardin de Pirouette et Cabriol 10h20 à 11h20 4/5
7	8	9	10	11	12
Les Ren-CONTES «petits pas ver» 09h00 à 11h00 1/5 Plus que 4 places disponibles	La Boîte aux trésors (Saint-Ansel) 09h00 à 11h30 2/10	La Boîte aux trésors 09h00 à 11h30 2/10	Les matins créatifs 09h00 à 12h00 2/10		Séance photo de famille / 12 oct 08h00 à 12h40 1/1
Peau à peau et portage 18h30 à 20h30 1/1	Premières bouchées, adopter l'a 09h30 à 11h00 1/1	Yoga Kundalini 19h00 à 20h15 5/8 Plus que 4 places disponible	Consultation en allaitement 09h00 à 11h30 1/1		Atelier de Zoothérapie 09h00 à 10h15 4/5
Rencontres prénatales 18h30 à 20h30 2/4					Le Jardin de Pirouette et Cabriol 09h00 à 10h00 5/5
					Le Jardin de Pirouette et Cabriol 10h20 à 11h20 5/5
14	15	16	17	18	19
Les Ren-CONTES «petits pas ver» 09h00 à 11h00 2/5 Plus que 3 places disponible	La Boîte aux trésors (Saint-Ansel) 09h00 à 11h30 3/10	La Boîte aux trésors 09h00 à 11h30 3/10	Les matins créatifs 09h00 à 12h00 5/10		Séance photo de famille / 19 oct 08h00 à 12h40 1/1
	Les bienfaits de l'ostéopathie en 09h30 à 11h30 2/4	Caverne d'Ali-bébé 13h00 à 15h30 1/1	Initiation au portage 09h30 à 11h30 1/1 Plus que 4 places disponibles		Préparation à la naissance 08h45 à 16h45 1/1
	Dans nos coeurs 18h30 à 20h30 3/7	Yoga Kundalini 19h00 à 20h15 6/8 Plus que 4 places disponible			Atelier de cuisine 09h00 à 12h00 2/4
					Atelier de cuisine / À la carte 09h00 à 12h00 1/1
21	22	23	24	25	26
Les Ren-CONTES «petits pas ver» 09h00 à 11h00 2/5 Plus que 4 places disponible	La Boîte aux trésors (Saint-Ansel) 09h00 à 11h30 4/10	La Boîte aux trésors 09h00 à 11h30 4/10	Les matins créatifs 09h00 à 12h00 4/10		Atelier de Zoothérapie 09h00 à 10h15 5/5
	Langage signé pour bébé 09h30 à 11h00 1/1	Yoga Kundalini 19h00 à 20h15 7/8 Plus que 4 places disponible			
	Bien vivre l'allaitement 18h30 à 20h30 1/1				
	Rencontres prénatales 18h30 à 20h30 4/4				



**Maison
de la famille
de Bellechasse**

et centre
de ressources
périnatales

CONCOURS COLORIAGE JOURNAL

COLORIEZ CE DESSIN ET APPORTEZ-LE DANS LA CHUTE À COURRIER DU BUREAU
MUNICIPAL.

TIRAGE D'UN CADEAU LE 1ER NOV. PARI MI LES PARTICIPANTS

POSSIBILITÉ AUSSI D'ENVOYER UNE PHOTO DU DESSIN AU : LOISIRS@SAINT-RAPHAËL.CA



PRÉNOM ET NOM : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

ON TRAVAILLE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL... C'EST SUR QUE...



"J'ai pleins de questions qui commencent par : "ai-je le droit" "
Claude, DG, responsable des TP et directeur de la sécurité publique

"Je me fais demander si mes collègues travaillent aujourd'hui !"
Darianne, adjointe administrative

"Je ne peux pas aller au Tradition sans une jasette de 20 minutes !"
Edith, coordonnatrice des loisirs

"Je me fais demander de créditer les intérêts de la taxation !"
Valérie, adjointe à la direction



Municipalité de Saint-Raphaël



ET SI TU DEVENAIS...

POMPIER.IÈRE VOLONTAIRE

Formation payée

ÉTUDIANTS, SALARIÉS, JEUNES DIPLÔMÉS, ARTISANS, MÈRES DE FAMILLE... TOUT LE MONDE A SA PLACE PARMIS LES POMPIERS VOLONTAIRES. ET TOUT LE MONDE PEUT APPORTER SA CONTRIBUTION À LA MUNICIPALITÉ, AVEC SON EXPÉRIENCE, SON PARCOURS ET SA PERSONNALITÉ.

Informations ou inscriptions ?

INFO@SAINT-RAPHAEL.CA



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport mensuel des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale – AOUT 2024



Le présent rapport couvre la période du mois d'août 2024.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël ont été impliqués dans quelques actions le mois dernier:

Interventions — incendie (6) :

- 1 arbre sur la route
- 1 accident sur la route
- 1 feu de débris sans permis
- 1 entraide alarme incendie à Armagh
- 2 appels pour des installations électriques

Intervention — premiers répondants (2) :

- 1 appel pour hémorragie
- 1 appel pour accident routier

Inspection et entretien :

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées
- 1 réparation du véhicule 219

Autres tâches :

Durant le mois d'août, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 3 services :

1. Émission de 6 permis de feu à ciel ouvert
2. 3 journées de présence pour les activités du Festival des barres à Jack (feux d'artifices, le show de boucane et la démolition)
3. 2 visites préventives et exercices d'évacuation ont eu lieu soit à la résidence Soleil et à la RPA de la rue du Foyer.

Exercices mensuels :

Les pompiers ont participé à un entraînement obligatoire en sauvetage nautique, volet plan d'eau. Nous avons réalisé les différentes techniques pour les sauvetage sur plan d'eau. Pour l'occasion, nous sommes allés à la marina de Saint-Michel où les exercices ont eu lieu à partir de la berge, du quai et sur le fleuve.



INSCRIVEZ-VOUS!



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

- Avis d'ébullition
- Bris d'aqueduc
- Inondation
- Alerte météo
- Fermeture de rue

CITAM
ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

SOYEZ INFORMÉ EN TOUT TEMPS!



Scannez ce code



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguiez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

La chronique de la sécurité publique

4 ASTUCES POUR UN ABRI OU GARAGE D'HIVER TEMPORAIRE CONFORME

Saviez-vous qu'il existe certaines règles et normes à respecter lorsqu'on installe un abri ou un garage d'hiver temporaire? Voici 4 astuces pour vous assurer de la conformité et de la sécurité de votre installation.

1. Respectez la période d'installation

Pas besoin de vous presser, les abris et garages d'hiver temporaires sont autorisés uniquement à compter du 1er octobre, et ce, jusqu'au 30 avril. En dehors de cette période, le maintien d'une telle installation est passible d'une amende.

Notre conseil : profitez du mois de septembre... vous aurez suffisamment de temps pour préparer votre terrain avant les premiers flocons.

2. Respectez les distances minimales

Pour être conforme à la réglementation en vigueur, mais surtout pour que votre abri n'obstrue ni la vue ni la voie publique, il doit être installé sur une aire de stationnement aménagée (il est interdit de le faire sur la partie gazonnée de votre terrain) :

- 1 mètre de la chaussée
- 0,5 mètre d'un trottoir, d'une piste cyclable ou d'un passage piéton public
- 1,5 mètre d'une borne-fontaine

Ce qu'il faut retenir, c'est que les véhicules de déneigement et les passants doivent pouvoir circuler en toute sécurité sans se soucier de votre abri d'auto.

3. Assurez-vous que l'installation soit solide

Pour que votre abri soit stable et sécuritaire lors de grands vents, suivez ces quelques recommandations :

- Assurez-vous qu'il y ait des ancrages permanents en nombre suffisant, soit à chaque extrémité et au centre de la structure. L'usage exclusif de blocs de béton sur la base de votre garage n'est pas suffisant.

- Utilisez également des sangles à cliquet pour maintenir la tension entre la structure en métal et les ancrages permanents.
- Attendez que le sol soit gelé avant d'installer la toile sur la structure.

Croyez-nous, vous n'avez pas envie d'abîmer votre voiture, votre maison ou encore la propriété de votre voisin.

4. Adoptez des pratiques sécuritaires

Une fois votre abri installé pour l'hiver, faites-en bon usage. Voici quelques mises en garde et recommandations pour maximiser la sécurité de votre installation :

- Ne laissez pas la neige s'accumuler sur le toit de votre abri. Retirez la neige avec précaution pour éviter d'endommager la toile.
- Lorsque vous déneigez votre abri, assurez-vous de conserver la neige sur votre terrain.
- Privilégiez un abri avec fenêtres sur le côté, cela vous permet de mieux voir les piétons lorsque vous sortez de votre entrée.
- Évitez de laisser le moteur de votre véhicule en fonction lorsque vous vous trouvez sous l'abri.

Besoin de plus d'information? Contactez-nous au bureau municipal.



TRAVAUX PUBLICS

Le présent rapport fourni les informations en lien avec les opérations du service des Travaux Publics. Au cours du mois d'août plusieurs actions liées à l'entretien et à l'amélioration de notre municipalité ont été réalisés :

Travaux de voirie

- Branchement de services, nouvelle résidence de la rue Duchaine
- Nivelage de routes non-pavées et début du rechargement en matériaux
- Complément d'asphalte sur certaines portions de route
- Remplacement de ponceau (rang du Bras et pour l'enseigne d'entrée du village)
- Réparation de signalisation
- Réparation des accotements et profilage de fossés (Ste-Marie-Anne, 1er rang, Bras)
- Support logistique au festival (main d'œuvre, équipement, machinerie)
- Élagage d'arbres sur certaines routes
- Tamisage de résidus terreux des travaux de fossés et d'accotements

Aqueduc / Eaux usées

- Surveillance de traitement d'eau
- Réparation de valve de service
- Peinture de bornes fontaine
- Tournée d'écoute du réseau pour localisation de fuite
- Réparation du contrôle électrique pour une station de pompage d'aqueduc
- Réparation des aérateurs aux étangs des eaux usées
- Vidange de conduite des eaux usés, entretien et vidange de la station VR
- Lignage des routes

- Construction au garage municipal (mezzanine et éléments de sécurité)
- Surveillance de chantier – station de la Côte-du-moulin
- Surveillance de chantier – toiture de la pétanque
- Réparation système de sécurité et d'accès de l'édifice communautaire
- Entretien et préparation du terrain de pétanque (surface)
- Opérations pour l'ouverture et fermeture du site du Festival-des-barres à Jack
- Remplacement de luminaires routiers

- Rencontre avec le MTQ pour le suivi du projet de sécurité routière et de signalisation
- Rencontre avec la MRC pour urbanisme et zonage / dossiers départ de l'inspecteur
- Rencontre avec la MRC pour dossier des chiens / licences
- Suivi de planification de travaux avec les ingénieurs pour la préparation des devis de reconstruction de route (Bernard-Dumont, rang du Bras, rang Ste-Marie-Anne, rue Beaudry et dépôt des demandes de subvention PAVL)
- Planification et préparation pour les travaux de la rue JO Veilleux
- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens
- Planification hebdomadaire des tâches
- Support aux loisirs en logistique d'événement

Entretien infrastructures

Administratif et Planification

Autres



DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE par Lilianne Papineau

Vous constaterez qu'il y a eu un réaménagement de notre local. Nous vous offrons également des tables pour divers ateliers ou tout simplement pour vous y installer. Consulter nos calendriers pour connaître les soirs avec activités variées. Voir le calendrier octobre pour un premier regard.

JOURNÉE NATIONALE JE LIS LA SCIENCE

Organisé par divers périodiques scientifiques, la bibliothèque offrira la disponibilité de lire la science. Plusieurs documents seront éparpillés pour susciter votre curiosité. Les classes de l'école seront aussi invitées à faire 30 minutes de lecture sur ce thème et avoir la chance de gagner des prix pour leurs classes. Ce sera disponible au public en soirée.

NOUVEL ARRIVAGE LIVRES JEUNESSE

L'organisme PRECA commandite des livres pour le camp de jour pendant l'été. Appelé « Lit de camp » ceux-ci ont été offerts à la bibliothèque en septembre et ils sont maintenant dans la «demi-lune» ALBUM JEUNES COLLECTION LOCALE. Vous y trouverez un colant particulier. Aux noms des enfants, merci pour ces dons.

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Pour l'occasion, nous serons ouverts quatre (4) soirs avec des ateliers à tous les soirs. Venez en grand nombre! (voir calendrier)

VENEZ CONSULTER NOS CARTABLES

COUPS DE CŒUR

ET

NOUVEAUTÉS

Tu as lu et aimé un livre de notre collection locale?
Envoie-nous ton appréciation et nous l'ajouterons
dans notre cartable Coups de cœur.



OCTOBRE 2024



Semaine des Bibliothèques Publiques
21 au 24 octobre
Tirage parmi ceux qui participent aux activités

Halloween
Livres mystères pour enfants avec gâteries.
Deux par enfants max.

Ouverture
1er et 3e samedis
9:30-11:00

Ouverture
18:30-20:00

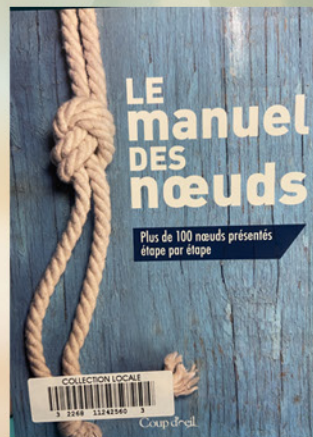
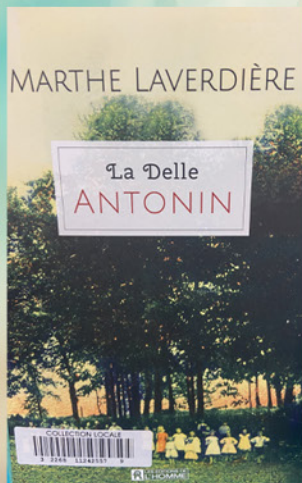
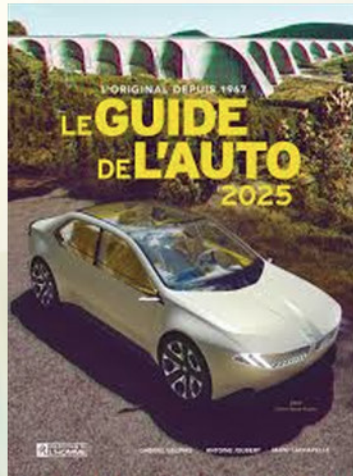
À surveiller en novembre
Du 4 au 10
Semaine interculturelle
Du 18 au 25

Grande semaine des tout-petits

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4	5
	6	7	8	9 Journée nationale "Je lis la science"	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21 Coloriage pour tous	22 Présentation du site web du Réseau des Bibliothèques	23 Jeux de société	24 Quiz de connaissances générales et tirage	25	26
	27	28	29 Halloween	30 Halloween	31 HALLOWEEN Présentation animées exotiques du Centre Communautaire en soirée		



NOUVEAUTÉS BIBLIO



Bonne Lecture

Des nouvelles capsules vidéo mettant en vedette des gens d'ici!

La MRC de Bellechasse a lancé au mois d'août quatre capsules mettant en vedette des résidents de tous âges du territoire de la MRC.

La première, publiée le 16 août dernier sur notre page Facebook, présentait Éloi (ci-haut à droite), un jeune natif de Saint-Lazare terminant son école secondaire à Saint-Damien et discutant de sa vision de la culture bellechassoise à l'aube de son départ pour le cégep.



La deuxième a quant à elle été présentée le 23 août, et raconte Sylvie (ci-bas à droite) de la Ferme Mille Fleurs de Saint-Lazare : il est question de son quotidien en tant que productrice agrotouristique dans la région.



À venir dès septembre :

- Isabeau (en bas à gauche), de Saint-Vallier, échange au sujet de sa carrière en tant qu'artiste musicale de Bellechasse et des raisons qui l'ont ramené dans sa municipalité natale suite à un passage en ville;
- Priscilla (en bas à droite), résidente de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et native de l'île de la Réunion, fait un retour sur l'arrivée de sa famille dans la MRC et sur ce qui les a charmés de la localité depuis leur arrivée.

Ces quatre capsules, réalisées en collaboration avec la firme Mauvais Garçons, peuvent être visionnées via la catégorie vidéo de notre page Facebook.



VRAIE DE NATURE

Rapport mensuel des Loisirs – Août 2024

Cours & programmation :

- Pickleball : Nous sommes à la recherche de nouvelles personnes qui souhaiteraient intégrer l'équipe ! Contacter le Service des Loisirs pour plus de détails !
- Balle donnée : Félicitations à toutes les équipes. L'équipe gagnante est les GIRLS ON FIRE ! Les 5 équipes ont eu bien du plaisir et du beau temps ! Aucune reprise de pluie !
- Club de course Raphaëlois : deux rencontres par semaine. Joignez-vous au groupe Facebook afin d'avoir plus de détails concernant les entraînements et la proposition de course. Chacun va à son rythme.
- Volley-ball : WOW ! Mais quelle belle participation ! Nous avons 4 équipes mixtes qui jouent le jeudi soir et deux équipes familiales le dimanche.
- Pétanque : Quel engouement pour la construction du nouveau toit de pétanque ! La Municipalité est fière d'avoir mené à terme ce projet et souhaite redonner une motivation encore plus grande de participer à cette belle activité, dans les années futures ! Félicitations à tous ! 8 équipes, 48 joueurs, 5 remplaçants ! Souper de fin de saison le 19 octobre, au centre communautaire ! Pour questions, Diane Breton au 418-243-2349



Retour des activités mensuelles :

Retour soirée d'ouverture familiale des Barres-À-Jack:

Les loisirs ne peuvent rien dire autre que MERCI ! Wow ! Mais quel succès ! Nous remercions tous les employés de la Municipalité de Saint-Raphaël ainsi que les bénévoles du Bénévolat Saint-Raphaël et du Softball mineur Saint-Raphaël ! Merci aussi à tous les citoyens présents pour la soirée ! Une chose est certaine, c'est avec l'implication d'une équipe soudée et des citoyens que nous arrivons à un si beau dénouement

Marché estival Raphaëlois (tous les samedis) :

Chers citoyens, vous étiez au rendez-vous et nous vous remercions grandement ! Les producteurs et artisans se déplacent POUR VOUS, afin que vous appreniez à les connaître et nous vous y sommes grandement reconnaissants.

Un énorme merci au Domaine Du Grand Corbeau. Ce sont les bras droits du Service des Loisirs afin que ce projet soit un succès. Aussi, nous tenons à remercier les divers bénévoles pour leur animation et aide aux montage et démontage du matériel du marché.



Gestion du camp de jour :

Le Service des Loisirs avait aussi en charge toutes les activités reliées à la gestion et programmation du camp de jour. Merci aux animateurs, parents et enfants pour votre présence et vos beaux encouragements !



Cercle de fermières
de Saint-Raphaël

Fermières: réunion le 8 octobre.
Nous aurons une invitée à 13:00.

Une policière viendra nous informer sur les fraudes,
I A, fraudes amoureuses. Fraudes grands-parents
Invitez vos amis (es)

Pour les après-services.

Communiquez avec Lise Richard au: 418-243-2543
avec Danielle Vallières au: 418-243-2080



GRANDE SOIRÉE



HALLOWEEN



31 octobre, 17h à 21h



Terrain des loisirs



- DISTRIBUTION DE BONBONS, CROUSTILLES ET BREUVAGES CHAUDS À LA CASERNE
- PRÉSENCE DES CHEVAUX DÉGUISÉS
- VISITE & TOUR DES VÉHICULES D'URGENCES & DE SAUVETAGE
- MUSIQUE D'AMBIANCE ET MAISON HANTÉE À LA MDJ

Méfait de bonbons !

DANS LE SECTEUR DU
PARC DU MILLÉNAIRE, LA
FAMILLE DE BONBON S'EST
PERDU !

RETROUVEZ LES 4
MEMBRES ET VOUS SEREZ
ILLIGIBLE POUR UN TIRAGE
CADEAU !



Bonbon en folie !!!!!

À PARTIR DU 7 OCTOBRE, ESTIMEZ LE NOMBRE DE BONBONS DANS LE POT À LA CAISSE DU TRADITION !



LES MARCHÉS • Tradition

Tirage du pot le 1er Novembre !

Livres bonbons !

Passez nous voir le 29 & 30, pendant les soirs de prêts (18h30 à 20h)
Les enfants peuvent emprunter des livres mystères avec une petite gâterie qui se trouve sur le dessus.
Deux livres par enfant max.



VEZ PARTICIPER À

L'ATELIER ENCHANTEUR DE LA SOCIÈRE

28 OCTOBRE, PETITE SALLE CENTRE COMMUNAUTAIRE 18H30

COÛT : 10\$ OUVERT À TOUS !

INSCRIPTION : 7 ANS ET - ACCOMPAGNATEUR REQUIS

418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA

SPORT PLUS



LANCEZ-VOUS DANS LA CRÉATION DE VOTRE BOMBE DE BAIN PÉTILLANTE ET DE VOTRE DÉLICIEUSE BOMBE DE CHOCOLAT CHAUD !
FAITES LA FÊTE AVEC TOUT ÇA DANS VOTRE BOÎTE SURPRISE PLEINE DE MAGIE !

DÉCOREZ VOTRE MAISON !

Envoyez une photo de votre maison à l'adresse suivante :
loisirs@saint-raphael.ca
Messenger des loisirs ou de la municipalité
Tirage deux cartes cadeaux de 50\$ au Marché Tradition.
Tirage le 1er nov.

*Votre participation autorise la municipalité de partager votre décor sur ses diverses plateformes de communication !



DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



Municipalité de
Saint-Raphaël

BADMINTON

SESSION AUTOMNE TOUS LES MARDIS !

Du 17 septembre au 3 décembre

Plage horaire	
18h30	Coût de 10\$/h par terrain
19h30	3 terrains disponibles !
20h30	

Réservation d'un terrain :
418-243-2853, poste 101
Période de réservation :
Journée du lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

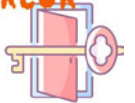
Paiement le soir même, lors de votre
réservation. En argent ou en chèque au nom de
la municipalité de Saint-Raphaël

**Possibilité de réserver
le soir même, selon les
places restantes !*

Programme du mois d'octobre

CHAQUE MERCREDI DU 
MOIS: **GYMNASSE DE L'ÉCOLE**

19 OCTOBRE: **DÉFIS ÉVASION D'HOREUR**



31 OCTOBRE: **MAISON HANTÉE À LA MDJ**



Soirée Poker



**TOUS LES VENDREDIS SOIRS À PARTIR DE 19H
À L'ÉDIFICE COMMUNAUTAIRE,
359 BOULEVARD SAINT-PIERRE, SAINT-RAPHAËL**



**POUR MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT À
PARTICIPER :**

- **LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA**
- **418-243-2853 POSTE 105**
- **MESSENGER DE LA MUNICIPALITÉ**

CLUB DE L'ÂGE D'OR

PROGRAMME POUR OCTOBRE

5 OCTOBRE : SOUPER DANSANT AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 16H

6 OCTOBRE : TOURNOI DE CHARLEMAGNE À 13H

10 OCTOBRE : TOURNOI DE JOFFRE À 18H30

17 OCTOBRE : TOURNOI DE CHARLEMAGNE À 18H30

24 OCTOBRE : TOURNOI DE JOFFRE À 18H30



SHUFFLEBOARD

TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS APRÈS-MIDI POUR INFO :

GEORGE SAINT-AMANT 418-705-0604

5 AVENUE CHANOINE-AUDET
POUR LA LOCATION DE LA SALLE :

DENIS LEMELIN
418-243-3146



SUIVEZ *le rythme*
Raphaëlois



Pour se joindre au groupe,



Tous les jeudis soirs
et Samedis matins !

GRATUIT !

Les loisirs

Programmation autumnale

Pour les petits



= Places
disponibles !

- Danse enfantine & danse 6-12 ans :
inscriptions avec l'école de danse MOVE **COMPLET**
- Exploration des arts avec Jello
inscriptions Sport-Plus ou Municipalité :

Pour les grands

- Danse country : inscriptions avec Edith Chabot
- Badminton & Volley : inscriptions Municipalité
- Yoga & Yoga sur chaise : **COMPLET**
- Course : sans inscriptions
- Poker : Municipalité
- Dard : Inscription Michel Fradette **COMPLET**

Pour tous !

- Spikeball/PaddleSmash/Pickleball :
sans inscriptions
- Cuisine collective : inscriptions avec La Maison
De la Famille De Bellechasse



TOURNOI 

DARDS 10H, 26 OCT 2024

CANTINE
BAR

PRIX À GAGNER!

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES, JUSQU'AU 23 OCTOBRE:
MICHEL FRADETTE, AU 418-705-0546

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-RAPHAËL
104, RUE DU FOYER

25\$ PAR JOUEUR 24 ÉQUIPES MAX. 1 JOUEUR REG & RECRUE OBLIGATOIRE



Atelier de cuisine

Parents-enfants 5-12 ans



Une thématique différente à chaque atelier. 3 à 4 recettes seront cuisinées et vous repartez avec tout ce que vous avez cuisiné.

28 sept. - 19 oct. -
9 nov. - 7 déc.
De 9h à 12h

Centre communautaire de St-Raphaël

Adulte: 15\$ Enfant: 10.50\$

Inscription:
www.mfbellechase.org
ou 418-883-3101



Maison de la famille de Bellechasse et centre de ressources périnatales



**MG**
DANSE COUNTRY-POP

Session de danse Country-Pop Automne 2024
Saint-Raphaël

À tous les Lundis à partir du 16 Septembre 2024

Session de 12 semaines

Danse Nouveauté

19h à 20h00 : Débutant
20h00 à 21h00 : Novice/Intermédiaire

Saint-Raphaël

Centre Communautaire
104 rue du Foyer
120\$/12 semaines
12\$/La fois

Pour inscription ou info : Bedith10@hotmail.com
Numéro de téléphone : 418-234-6008

 **MG Danse Country-Pop Mathieu Gagné**



Avec Edith Chabot

DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

SAISON 2024 - BALLE DONNÉE MUNICIPALE



FÉLICITATIONS !

UNE BELLE SAISON POUR LES
6 ÉQUIPES INSCRITES !

à l'année prochaine !

SUDOKU

		1					
					7	1	
4		6	3				5
	5		9		1	8	
		4				2	
	7						
	2	1					6
	6	7	4			3	
		4			8		



Félicitations !



Saison 2024 !

Softball Mineur Saint-Raphaël



PROCÈS-VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 3 septembre 2024, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #2 - Gaëtan Roy Siège #4 - Tonia Despont

Siège #5 - Michel Turcot Siège #6 - Éric Trudel

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Guylaine Larochelle Siège #3 - Samuel Roy

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent Monsieur Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2024-09-162

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2024

4 - MOT DU MAIRE

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CORRESPONDANCE REÇUE

7 - FINANCES

7.1 - ADOPTION des dépenses du mois d'août 2024

7.2 - Financement et subventions

7.3 - RÉOLUTION - Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - volet prioritaire

7.4 - RÉOLUTION - Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - volet secondaire

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - DÉPÔT des permis et certificats d'août 2024

8.2 - RÉOLUTION - Acceptation de l'offre de développement du terrain municipal de la rue Beaudry

8.3 - RÉOLUTION - Demande de dérogation mineure, 203 chemin Tadoussac

8.4 - RÉOLUTION - Autorisation pour l'étalement de l'emprise de la 281 sur un lot agricole

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 - DÉPÔT du rapport mensuel d'août de la sécurité publique

9.2 - RÉOLUTION - Autorisation de négocier une entente avec Fourrière Canine

10 - TRAVAUX PUBLICS

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'août 2024 des travaux publics

10.2 - RÉOLUTION - Demande d'arrêt de ramassage de neige

10.3 - RÉOLUTION - Maintien de la fermeture des ponts de la route Robert et de la Montée du Sault

11 - LOISIRS

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'août 2024 du service des loisirs

11.2 - RÉOLUTION - Dépôt d'une demande d'aide financière programme Nouvel Horizon

12 - LÉGISLATION

12.1 - ADOPTION - Deuxième projet d'amendement du règlement de zonage 2024-008

12.2 - RÉOLUTION - Demande au ministère de l'Environnement une vérification diligente et une surveillance de certaines carrières et sablières afin de protéger nos sources d'eau et la sécurité des sites

13 - VARIA

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

16 - DOCUMENTATION DE LA SÉANCE DE TRAVAIL (HORS SÉANCE DU CONSEIL)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-09-163

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2024

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

1. Une demande est faite concernant le pont de la Montée du Sault. Monsieur le maire avise que ce point est traité au PV un peu plus tard dans la rencontre.
2. Une demande est faite concernant le ramassage de neige sur la rue Beaudry. Monsieur le maire répond qu'à ce jour, aucune demande d'arrêt de ce service n'a été demandé contrairement à d'autres secteurs. Pour stopper ce service et ces frais, il faut une contre-résolution le demandant avec la majorité de signataires résidant sur le secteur concerné.

Questions du public par courriel / courrier:

Aucune

6 - CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point couvre les demandes directement adressées au conseil municipal

7 - FINANCES

2024-09-164

7.1 - ADOPTION des dépenses du mois d'août 2024

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois d'août 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossiers de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses de juillet payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 322 767.74\$

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 - Financement et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes:

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) (139 538\$) - confirmé
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1er rang, 5e rang et rang du Sault (4 000 000\$) - en préparation de dépôt

- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (125 000\$) - confirmée
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructure municipale (PRACIM) (596 000\$) - confirmée
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) (900 000\$) - confirmée
- Programme d'aide à l'embauche d'étudiant, (6 500\$) - confirmée
- Fonds d'accessibilité aux infrastructures publics, (200 000\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'amélioration des infrastructure de loisirs, (82 000\$) - confirmée
- Programme d'infrastructure sportive et récréative, (700 000\$) - en préparation de dépôt
- Coup de cœur Desjardins - jardins communautaires, (4 000\$) - confirmée
- Programme de soutien aux activités bénévoles (1500\$) - confirmée
- Programme emploi vert - embauche d'un étudiant pour l'entretien des parcs (5 062\$) - confirmée
- Programme nouveaux horizon (20 000\$) - confirmé
- Offre de modules de parc-Prévention de la violence faites aux enfants (15 000\$) – en attente de la réponse
- Programme soutien financier pour les espaces culturels (25 000\$) – en attente de la réponse
- Programme Soutien financier pour favoriser les activités locales (1 260\$) - confirmé
- Programme pour la réussite du français en loisirs (15 000\$) - en attente de la réponse
- Programme culturel pour la santé mentale des jeunes 12-18 ans (30 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide à la voirie locale - volet projets particuliers d'amélioration des routes (16 810\$) - confirmée
- Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées 2024-2025 (750\$) - confirmé
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 125 000\$) - confirmé

L'ensemble des travaux de financement serviront les besoins de la municipalité et de ces citoyens et représentent une contribution potentielle maximale de

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2024 de 8 008 420\$

2024-09-165

7.3 - RÉSOLUTION - Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - volet prioritaire

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option de l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, monsieur Claude Morin, directeur général, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière,
- CONFIRME son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée,
- ET CERTIFIE que monsieur Claude Morin est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu' applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-09-166

7.4 - RÉSOLUTION - Demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - volet secondaire

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce

et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option de l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, monsieur Claude Morin, directeur général, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière,
- CONFIRME son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée,
- ET CERTIFIE que monsieur Claude Morin est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu' applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - DÉPÔT des permis et certificats d'aout 2024

En aout, les services municipaux ont émis 19 permis ou certificats dont:

- Permis d'agrandissement: 1
- Permis de rénovation: 7
- Certificat d'autorisation pour piscine: 1
- Certificat d'autorisation d'abattage d'arbre: 1
- Certificat d'autorisation de travaux riverains: 1
- Permis d'addition d'un bâtiment: 2
- Permis de brûlage: 6

2024-09-167

8.2 - RÉSOLUTION - Acceptation de l'offre de développement du terrain municipal de la rue Beaudry

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël désire favoriser le développement domiciliaire sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité désire pouvoir offrir diverses solutions d'habitation sur son territoire pour les citoyens;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite que des promoteurs développent les secteurs afin de répondre aux besoins de citoyens;

ATTENDU QUE le terrain de la rue Beaudry appartenant à la municipalité devait être donné gratuitement à la SHQ pour le développement d'une résidence pour personnes âgées et que le projet ne se réalisera pas;

ATTENDU QUE le projet de la SHQ obligeait la municipalité à donner un congé de taxes durant trente-cinq (35) ans;

ATTENDU QUE le promoteur Immeuble Janos de Sainte-Claire a fourni une proposition d'achat pour ledit terrain dans le but de le

développer;

ATTENDU QUE l'intérêt de celui-ci est de développer en trois (3) phase durant les cinq (5) prochaines années ou plus rapidement selon la demande de location durant cette période;

ATTENDU QUE le prix proposé rembourse les frais investis la municipalité sur ledit terrain dans le cadre de l'ancien projet;

ATTENDU QUE dès l'acquisition du terrain et par la suite lors de la construction des différentes unités, les taxes et services seront perçus;

ATTENDU QUE l'entente détaillée sera assujetties à certaines conditions mutuelles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCEPTER la proposition d'achat de 50 000\$ par Immeubles Janos pour le développement du terrain comprenant 3 immeubles d'au minimum 6 logements chacun;
- D'AUTORISER monsieur Claude Morin, directeur général à préparer l'entente mutuelle;
- ET D'AUTORISER monsieur Claude Morin, à planifier avec le promoteur le déploiement du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-09-168

8.3 - RÉOLUTION - Demande de dérogation mineure, 203 chemin Tadoussac

CONSIDÉRANT QUE la demande concernent l'adresse du 203, chemin Tadoussac;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de dérogations mineures sont assujetties au Comité Consultatif en Urbanisme;

- Demande de dérogation mineure visant la construction d'une clôture de 5 pieds en avant de la demeure alors que la réglementation accepte un maximum de 3 pieds;

CONSIDÉRANT un avis défavorable de la part des membres du CCU pour les demandes lors de la rencontre du 31 aout dernier et que cela constitue davantage en une dérogation majeure et que les raisons évoquées ne sont pas concluantes;

CONSIDÉRANT que cette demande contrevient au règlement de zonage et aussi au règlement sur la sécurité publique

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE REFUSER la demande de dérogation mineure pour le 203, chemin Tadoussac;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-09-169

8.4 - RÉOLUTION - Autorisation pour l'étalement de l'emprise de la 281 sur un lot agricole

ATTENDU une demande datée du 7 aout 2024 de la part de « La Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) », en faveur d'une demande provenant du ministère des Transports pour l'autorisation de l'agrandissement en zone agricole de l'emprise de la route 281 en prévision de la normalisation et la rénovation du pont de la rivière du Bras-St-Michel, pour les lots suivants :

- Lot # 3 691 585 du Cadastre du Québec, Municipalité de Saint-Raphaël ;
- Lot # 3 691 587 du Cadastre du Québec, Municipalité de Saint-Raphaël ;
- Lot # 3 691 586 du Cadastre du Québec, Municipalité de Saint-Raphaël ;
- Lot # 3 693 038 du Cadastre du Québec, Municipalité de Saint-Raphaël ;
- Lot # 3 691 570 du Cadastre du Québec, Municipalité de Saint-Raphaël ;

ATTENDU QU'une résolution du conseil de la Municipalité est nécessaire à la demande de la « CPTAQ et du ministère des Transport » ;

ATTENDU QUE cette demande vise plus spécifiquement la mise en place d'emprises conformes pour la route et le pont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER la demande de la CPTAQ et du ministère des Transports pour autoriser l'agrandissement en zone agricole pour l'emprise de la route 281 pour les lots identifiés et nommez ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 - DÉPÔT du rapport mensuel d'aout de la sécurité publique

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de d'aout 2024 du service de sécurité publique.

2024-09-170

9.2 - RÉOLUTION - Autorisation de négocier une entente avec Fourrière Canine

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a mis en place le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002, a. 1, 2e al.) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un règlement concer-

nant la garde et la possession de chiens sur son territoire (règlement sur la sécurité publique, chapitre 9) ;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de Saint-Raphaël de se rendre conforme à la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Raphaël veut répondre aux demandes de ses citoyens en ce sens ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont eu l'information sur le sous-comité de travail à la MRC sur le sujet et que d'ici à ce qu'une solution soit proposée pour réflexion et décision;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre d'une entreprise locale pour offrir un service répondant aux attentes de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER le directeur général à négocier une entente relative à un service de recensement, de garde temporaire pour les chiens errants et pour l'application réglementaires pour les chiens dangereux;
- D'AUTORISER le directeur général à soumettre cette entente au conseil pour approbation et pour la sécurité de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10 - TRAVAUX PUBLICS

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'août 2024 des travaux publics

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de d'août 2024 du service des travaux publics.

2024-09-171

10.2 - RÉSOLUTION - Demande d'arrêt de ramassage de neige

ATTENDU QU'UNE résolution avait été déposée afin d'offrir le service de ramassage de neige pour certains résidents ou secteurs;

ATTENDU QU'UNE demande a été faite à la municipalité en date du 19 juillet dernier afin d'arrêter le ramassage de neige;

ATTENDU QUE selon la loi sur les compétences municipales, article 69, toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. 2005, c. 6, a. 69.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE RETIRER le secteur boul. St-Pierre, direction nord du service de ramassage de neige à partir de la prochaine taxation (2025);
- D'AUTORISER le greffier-trésorier à modifier les codes de taxations supplémentaires des résidents du secteur désigné afin qu'ils ne doivent plus payer la surtaxe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-09-172

10.3 - RÉSOLUTION - Maintien de la fermeture des ponts de la route Robert et de la Montée du Sault

ATTENDU QUE, en vertu du troisième alinéa de l'article 2 de la Loi sur la voirie, le gouvernement peut reconnaître à certains ponts un caractère stratégique afin que la gestion de ces ponts relève du ministre des Transports;

ATTENDU QUE le décret no. 98-2003 du 29 janvier 2003 et ses mises à jour subséquentes ont été modifiés par le décret no. 1176-2007 du 19 décembre 2007

pour reconnaître un caractère stratégique à certains ponts situés dans les municipalités qui comptaient 100 000 habitants et moins le 31 janvier 2001;

ATTENDU QUE le Ministre des Transports assume la responsabilité des éléments structuraux et des Dispositifs de retenue des Ponts énumérés à l'annexe du décret 1176-2007 du 19 décembre 2007 et que les municipalités continuent à entretenir la chaussée, les trottoirs, le drainage, des glissières de sécurité incluant les chasses-routes, la signalisation et l'éclairage de ces Ponts;

ATTENDU QU' il y a lieu, notamment pour des motifs de sécurité routière, de préciser les responsabilités des parties;

ATTENDU les rencontres tenues depuis le printemps avec la Direction de la planification et de la gestion des infrastructures, Direction générale de la région Chaudière-Appalaches dont celle du 22 août dernier;

ATTENDU QUE lors de cette rencontre les nouveaux éléments mentionnés à savoir que la municipalité devrait avoir une entente de partage de coûts avec les municipalités mitoyennes et les utilisateurs spécifiques comme les clubs de motoneige et de VTT et qu'actuellement ce n'est pas le cas;

ATTENDU QUE les municipalités concernées par ces ponts n'ont pas d'intérêt et/ou de budget pour assumer leurs parts;

ATTENDU QUE lors de cette rencontre que le ministère réitère que lorsqu'il met une municipalité au courant des travaux ou entretien à faire sous sa responsabilité, celle-ci devient pleinement responsable de toute réclamation et de toute poursuite potentielle lié aux manquements signifiés dans les avis du ministère;

ATTENDU QUE lors de ce type de travaux, il faut un permis du ministère afin que celui-ci coordonne les travaux avec de potentiels travaux sous leur responsabilité;

ATTENDU QUE le directeur de la sécurité publique et des travaux publics en vertu du règlement sur la sécurité publique, chapitre 7, article 7.1.2 mentionne que les réparations sont essentielles afin de protéger les usagers et aussi la municipalité de toutes éventuelles réclamations ou poursuites;

ATTENDU QUE le directeur général et le conseil n'ont prévu aucun budget pour l'entretien du pont de la route Robert et du pont de la

Montée du Sault en 2024 n'ayant pas toute l'information requise lors de l'établissement des budgets 2024;

ATTENDU QUE ces ponts font partie des routes tertiaires et qu'elles sont fermées à la circulation durant la période hivernale;

ATTENDU QU' aucun résident n'habite sur ces routes obligeant ceux-ci à emprunter les ponts mentionnés;

ATTENDU QUE la municipalité priorise les travaux de façon à répondre aux priorités et aux citoyens afin de rattraper l'ensemble des retards d'entretien des infrastructures de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE MAINTENIR la fermeture des ponts jusqu'à leur réparation selon les éléments mentionnés;
- DE NÉGOCIER une entente de partage des coûts avec les municipalités concernées;
- DE NÉGOCIER une entente de partage des coûts utilisateur/payeur avec les clubs qui utilisent les ponts pour leurs activités;
- D'ÉVALUER avec le ministère des Transports les solutions, les devis et de planifier leur réparation selon la capacité de la municipalité à payer;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

11 - LOISIRS

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'août 2024 du service des loisirs

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois d'août 2024 du service des loisirs.

2024-09-173

11.2 - RÉSOLUTION - Dépôt d'une demande d'aide financière programme Nouvel Horizon

ATTENDU QUE l'objectif général de la demande est d'améliorer les infrastructures culturelles et de loisirs à la population de Saint-Raphaël. La municipalité souhaite pour cela se doter d'équipements et améliorer ses installations permettant d'offrir aux citoyens une meilleure offre sans affecter les taxes foncières.

ATTENDU QUE l'objectif d'un service des loisirs est d'augmenter l'accès aux services sociaux, à la culture et aux loisirs et de rendre disponibles des infrastructures de qualité;

ATTENDU QUE l'on vise particulièrement à favoriser et augmenter la participation sur l'ensemble du territoire;

ATTENDU QU'UN service des loisirs a un effet structurant pour le développement pour la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite développer son offre pour la population locale et pour la clientèle « personnes âgées »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

• QUE la municipalité de Saint-Raphaël dépose une demande d'aide financière du montant de 25 000\$ dans le cadre de l'appel d'un projet dans le programme « Nouvel Horizon »

• QUE Claude Morin, directeur général soit autorisé(e) à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention et de MANDATER madame Édith Chabot pour représenter la municipalité pour le déploiement du projet;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12 - LÉGISLATION

2024-09-174

12.1 - ADOPTION - Deuxième projet d'amendement du règlement de zonage 2024-008

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël désire modifier la réglementation en fonction des besoins et du développement de son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité prend soin d'établir les impacts potentiels lorsqu'elle modifie son règlement de zonage;

ATTENDU QUE la municipalité recherche à satisfaire sa population dans la mesure où les demandes sont en symbiose avec l'environnement et le voisinage;

ATTENDU QUE la municipalité abroge tout autre règlement précédent à celui-ci concernant le zonage;

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël décrète ce qui suit :

Article 1

La grille de spécification pour la zone HA-10 est modifiée afin d'y ajouter l'usage Habitation « Multifamiliale », tel qu'illustré à l'annexe 1 du présent règlement.

Article 2

La grille de spécification pour la zone M-28 est modifiée afin d'y ajouter l'usage Commerce et Service « Lave-Auto », tel qu'illustré à l'annexe 2 du présent règlement.

Article 3

La grille de spécification pour la zone R-153 est modifiée afin d'y ajouter l'usage Récréation et tourisme « Complémentaire à l'agriculture ».

Article 4

La grille de spécification pour la zone P-32 est modifiée afin d'y ajouter l'usage Habitation « Multifamiliale », tel qu'illustré à l'annexe 4 du présent règlement.

Article 5

Les normes d'implantations sont également modifiées comme suit pour les zones HA-10 et HA-13 :

Marge avant (m) : minimum 2 mètres;

Marge latérale (m) : minimum 2 mètres;

Marge arrière (m) : minimum 3 mètres;

Nombre d'étage : maximum 3 et/ou hauteur maximale de 13 mètres.

Article 5

Le nom de la zone « P-32 » à la grille de spécification est remplacé par le nom de zone « HA-13 ». La modification du nom de la zone est également apportée à la carte du plan de zonage.

Article 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER les modifications au règlement de zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-09-175

12.2 - RÉSOLUTION - Demande au ministère de l'Environnement une vérification diligente et une surveillance de certaines carrières et sablières afin de protéger nos sources d'eau et la sécurité des sites

CONSIDÉRANT QUE les carrières et sablières sont assujetties au règlement sur les carrières et sablières, sur la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2, a. 20, 22, 23, 30, 31, 31.0.5, 31.0.6, 31.0.7, 70, 95 et 95.1).

CONSIDÉRANT QUE certaines carrières sont dans les aires de protection immédiate d'un prélèvement d'eau souterraine au sens du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (chapitre Q-2, r. 35.2);

CONSIDÉRANT QUE l'exploitation de certaines carrières-sablières en exploitation sur notre territoire sont dans des zones affectant nos citoyens ou nos sources d'eau;

CONSIDÉRANT QU'UN signalement a déjà été fait en lien avec des préoccupations de la municipalité et de citoyens;

CONSIDÉRANT QUE des impacts négatifs sont constatés et que d'autres pourraient survenir selon l'exploitation actuelle de certains sites;

CONSIDÉRANT QUE certaines sablières sont dans un secteur identifié comme restreintes en vertu de la protection des sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE les impacts pourraient être désastreux pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE nous désirons un suivi officiel du ministère, un rapport sur les actions entreprises et les corrections mise en place pour protéger les citoyens et la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DEMANDER une surveillance accrue des sites sur les lots 3 691 500, 3 691 722, 3 691 723 et 3 691 724;
- DE DEMANDER un rapport des situations, des mesures de corrections, des suivis qui seront entrepris afin de protéger les sources d'eau potable, de minimiser les impacts négatifs comme la poussière et le bruit et de sécurité des sites.
- DE DEMANDER un suivi mensuel des interventions réalisées en vue de répondre au signalement sur les risques identifiés par la municipalité et les citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 - VARIA

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-09-176

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à H.

Richard Thibault
Maire

Claude Morin, Adm.A.
Directeur général et Greffier-trésorier

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL C/P Registre des chèques

PUROLATOR INC.....	69.31	PHANEUF ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF.....	444.30
LEMELIN YVON.....	105.00	ÉCO-PARC DES ETCEMINS.....	719.74
LOCATION MONTMAGNY, G CLOUTIER INC.....	189.71	Grand total.....	2 031.08
PRODUCTION HUGUES POMERLEAU INC.....	503.02		

PROCÈS-VERBAUX

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL

C/P REGISTRE DES CHÈQUES - PAIEMENTS DIRECTS ACP

REAL HUOT INC.....	838.60	LOCATION DE TAMISEURS PF	4 659.94
MRC BELLECHASSE.....	241 247.33	TRADITION - 8787.....	827.60
BOIVIN & GAUVIN INC.....	1 534.92	CONSTRUCTION RÉNOVATION C.D.T. INC.....	1 559.92
ENERGIE SONIC INC. FILGO.....	5 053.28	THIBAUT RICHARD	45.00
AREO-FEU LIMITEE.....	867.20	CLAUDIA GAGNON.....	265.00
SPORTS-INTER PLUS.....	597.87	CHABOT ÉDITH.....	45.00
CENTRE DE L'AUTO LAVERDIÈRE.....	577.75	THIBAUT DORILDA	900.00
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.....	778.43	AUGUSTIN CORMIER ENTREPRENEUR.....	281.83
VALERIE BERGERON	319.19	LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC.....	70.25
JULIE PLANTE	50.00	BOSSÉ & FRÈRE INC.....	4 433.02
PAPINEAU LILIANNE.....	350.00	BUROPRO CITATION INC.....	118.18
SMS ÉQUIPEMENT	8 143.40	CLOUDLI OMNIVIGIL SOLUTIONS	16.01
INTERCONNEXIONS LD	1 161.83	PROPANE GRG	1 992.54
LG SOLUTIONS ÉLECTRIQUES INC	2 811.29	GROUPE FERTI.....	1 964.06
LES GAZON TESSIER.....	2 150.04	AQUATECH INC.....	5 320.18
CUATRO ARCHITECTURE	712.85	IMPACT ALARME INC.....	4 943.93
FERME LÉONARD MORIN & FILS INC	430.01	LUC OUELLET ÉLECTRIQUE INC.....	7 285.23
DHC AVOCATS	745.04	LOCATION PRINCE INC.....	80.48
EQUIPEMENTS EMILY CANADA INC.....	2 223.62	PRODUITS NOVACO.....	1 022.22
9472-7104 QUEBEC INC.....	1 218.74	CARRIÈRES RIVE-SUD INC.....	512.37
PAUSE CAFE JACQUELINE INC.....	86.23	OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC.....	416.49
LONGCHAMPS DENISE	410.00	AVANTIS COOPÉRATIVE.....	215.10
COMPLEXE SANTE SAINT-RAPHAEL INC.....	2 408.96	EQUIPEMENTS LACASSE ET FILS INC.....	737.78
UNIDRAULIK.....	140.97	TURGEON SOLUTION AFFICHAGE INC.....	189.77
SOFUN AMUSEMENT 9435-6169 QUÉBEC INC.....	2 549.00	9196-4056 QUÉBEC INC.....	914.05
SIGNALISATION LÉVIS INC.....	1 199.49		

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL

C/P REGISTRE DES CHÈQUES - PAIEMENTS DIRECTS ACP

PLOMBERIE PHILIPPE GAGNON INC.....	2 011.90	MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.....	705.99
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR ST-GERVAIS	206.85	TRANSPORT DFR.....	344.93
MORIN CLAUDE	45.00	Grand total	320 736.66

ANNONCEURS

Alcooliques anonymes

Tous les mercredis, 19h30



581 477-0347 359 boul. Saint-Pierre
www.AA89.ORG Saint-Raphaël

Clinique de Masso-Kinéthérapeute

Chez Donaldda

France Roy
 Masso-Kinéthérapeute
 3, Avenue Beaudry, St-Raphaël

418 705-4212
 Sur rendez-vous seulement
 Reçu disponible



ROY & ROULEAU
 MAISON FUNÉRAIRE
 LACHANCE SIGNATURE

PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH | SAINTE-CLAIRE | SAINT-DAMIEN
 418 466-2073 | 418 883-3715 | 418 789-2143

 Réseau des masso-kiné-thérapeutes professionnels du Québec
 Reçu disponible

Emma Benigian

Masso-Kiné-Naturo-Orthothérapeute

Douleurs musculaires
 Raideurs articulaires
 Massages de détente
 Massages pour femmes enceintes
 Soins des pieds

4, Avenue Philippe-Asselin, Saint-Raphaël
 Rés: 418 705-0708 Cell: 418 261-7883



DOMINIQUE VIEN

Députée
Bellechasse—Les Etchemins—
Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca



 **iA**
 Groupe financier

Francois Bourassa
 Agence Sainte-Foy
 Conseiller en sécurité financière

3045, avenue Maricourt, bur. 205
 Québec (Québec) G1W 0G6
 418 653-4064 1 800 898-4064
 C. : 418 809-0437 F. : 1 877 781-7405
 francois.bourassa@agc.ia.ca

Industrielle Alliance,
 Assurance et services financiers inc. Cabinet de services financiers

 **ASSURANCE**

Vie
 Invalidité et salaire
 Maladie grave
 Accidents corporels
 Hypothécaire

 **ÉPARGNE**

REER, CELI, CELIAPP et autres régimes
 FERR, FRV et rentes
 REEE
 Fonds distincts

Rencontre à domicile possible !

CONSTRUCTION—RÉNOVATION
C.P.T. INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
 Cell. : 418 805-5835
 construction-cdt@outlook.com

construction-renovationcdt.com

367, Boulevard St-Pierre
 St-Raphaël QC G0R 4C0
 R.B.Q. : 5671-9586-01

- TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
- PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
- FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Octobre 2024



Bibliothèque
Mardi et mercredi : 18h30 à 20h
88, rue du Foyer



Séance du conseil
Mardi : 19h30



Ecocentre
Mercredi : 16h00 à 19h00
Samedi de 8h à 12h

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 	2 	3 	4 	5 4 SOIRÉE COUNTRY MG DANSE COUNTRY-POP 	6 	
7 	8 4 ^e VERSEMENT TAXE 	9 	10 	11 	12 	13
14 BUREAU FERMÉ ! ACTION DE GRÂCE !	15 	16 	17 	18 	19 	20
21 	22 	23 	24 	25 	26 	27
28 ATELIER DE LA SORCIÈRE 	29 LIVRES BONBONS 	30 LIVRES BONBONS 	31 HALLOWEEN AU TERRAIN DES LOISIRS 	Rappel ! Dernier versement de taxes - 1^{er} Novembre		

Pickleball
Lundi 9h à 11h
Vendredi 9h à 11h

Ouvert à tous,
pickleball, spikeball
et paddlesmah

Poker
19h, Édifice
Communautaire

Volley mixte
à partir de 18h30,
au gymnase

Dard
vendredi, 19h

Club de course

Danse country :
19h débutant & 20h intermédiaire,
au centre comm.

Dances
danse pour les enfants.

VIACTIVE

Viactive :
13h30 au club de l'Age d'Or

Arts : exploration des arts,
9h au chalet intergénérationnel

Sports variés :
19h, ados 12-17 ans au gymnase

Yoga chaise : 50 ans et plus,
10h, petite salle centre comm.

Badminton :
à partir de 18h30,
au gymnase

Hatha yoga : mercredi, 19h,
grande salle centre comm.

Club de l'Age d'or :
2e et 4e jeudi du mois : Joffre 18h30,
3e jeudi du mois : Charlemagne 18h30

Fermières :
rencontre à leur local, 13h